

LE LABEL FINANSOL

25 ans d'expertise au service de la finance à impact social

Concilier *finance* et *impact social*, c'est possible.
Suivez le label Finansol !

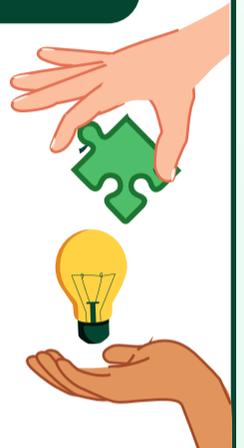


Le label de référence pour la finance solidaire et à impact social

La finance solidaire, c'est quoi ?

Le label Finansol a été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire.

La finance solidaire est un circuit de financement où l'épargnant donne du sens à son épargne. En plaçant son argent sur un produit d'épargne solidaire, il finance notamment l'accès à l'emploi et au logement pour des personnes en difficulté, l'accès aux soins pour les personnes âgées, les activités écologiques, l'entrepreneuriat dans les pays en développement, etc.



Qu'est-ce qui peut être labellisé ?

Le label Finansol peut être attribué à plusieurs types de produits financiers :

 Produit bancaire : livret, compte à terme, compte-courant

 Contrat d'assurance-vie

 Organisme de Placement Collectif (OPC)

 Titre d'entreprise solidaire : part de capital, part sociale, titre participatif

 Titre de dettes : obligation, bon de trésorerie

 Le label Finansol est attribué à des produits et non à une association, une entreprise ou un établissement financier dans son ensemble. Le capital investi n'est pas garanti.

Attribution et contrôle du label



C'est le comité du label, un organe indépendant dont les membres sont bénévoles, qui examine les nouvelles candidatures et contrôle chaque année le respect des critères du label Finansol.

Ses membres sont des experts issus des secteurs associatif, financier, de l'investissement à impact et de l'entrepreneuriat social et du monde des médias.

Depuis plus de 25 ans, le comité a mis en place un processus de labellisation et de contrôle rigoureux pour assurer sa transparence et son indépendance.



En 2023, près de 200 produits sont labellisés Finansol.

Pour en savoir plus sur le label et le comité du label, cliquez ici : www.finance-fair.org/fr/pourquoi-un-label